

COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Un achalandage hors du commun au Service de l'urbanisme

Rivière-du-Loup, le 18 mai 2021 – Les projets de construction et de rénovation sont nombreux à Rivière-du-Loup. Le nombre de chantiers actifs est extraordinairement élevé, ce qui démontre que, malgré la pandémie et le confinement, les Louperivois sont nombreux à vouloir ajouter de la valeur à leur propriété et à développer la ville. Signe de l'exceptionnel dynamisme de ce secteur d'activité : le nombre de demandes de permis est en forte hausse depuis plusieurs mois et de nouveaux sommets sont présentement atteints.

« Pour les quatre premiers mois de l'année, on a connu une augmentation de 115 % par rapport à la même période l'an dernier, explique Thomas Ruest-Gagné, conseiller en urbanisme. C'est plus du double, et l'été n'est pas encore commencé! Au 30 avril, on avait pour 22,3 M\$ en valeurs de travaux déclarée, comparativement à 9 M\$ à pareille date en 2020. On s'attend donc à un été passablement surchargé. On sent que les gens profitent du confinement pour faire des travaux ou lancer des constructions, malgré la hausse rapportée du coût des matériaux. C'est très positif pour l'économie d'ici, mais tout un défi au quotidien! »

Impact à prévoir sur les délais de traitement

Bien sûr, la conséquence la plus palpable d'une telle hausse de la demande se situe au plan humain. Les trois inspecteurs en bâtiment qui composent le Service de l'urbanisme et qui sont chargés d'analyser les dossiers en vue d'octroyer les permis sont extrêmement sollicités. Tenant compte des ressources en personnel disponibles et afin d'assurer le traitement des dossiers avec le même souci de professionnalisme, la Ville se voit dans l'obligation de fixer temporairement le délai de traitement des demandes à l'exigence légale, soit 30 jours.

Pour arriver à bien remplir sa mission, la Ville souhaite la collaboration de la population. Les citoyens sont invités à communiquer avec le Service de l'urbanisme le plus tôt possible dans la planification de tout projet de rénovation ou de construction intérieure ou extérieure dont la valeur est supérieure à 200 \$. De plus, elle désire rappeler que tout est fait pour raccourcir le délai de traitement; aucun dossier n'est volontairement retardé ni favorisé.

Solution à venir

La Ville travaille actuellement à différentes solutions afin de ramener l'octroi des permis dans un délai plus court. Il est notamment question d'un nouveau service en ligne qui permettra aux citoyens de déclarer eux-mêmes certains types de travaux et de faire le paiement à distance. Si tout va bien, la solution pourrait être prête avant l'été.